



VZW - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde

Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com

Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Safety, quality and environmental services

Rapport n° : P.3754.1585/8



F 276954

☐ Antwerpen-Limburg
☐ Brabant

tél : 03 221 86 11
tél : 02 674 57 11

☐ Oost & West -Vlaanderen
☒ Wallonie

tél : 09 244 77 11
tél : 081 432 611

Rési code :

R1

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux :

Installation :

Propriétaire / gestionnaire :

Nom, Prénom : LV Elec sprl
N° carte d'identité :
N°TVA : BE 0891325971

Nom, Prénom : Maison 10 D (B)
Adresse : Clos de Pa Charmerie
CP + Commune : 1180 Uccles
Tél : /

CIF :
Av. F. Roosevelt 8
1050 Bruxelles

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE)

☒ Art 270 ☒ mise en usage ☐ mobile	☐ modification ☐ temporaire	☐ extension	☒ Art 86	☐ Art 271bis	☒ Unité d'habitation
☐ Art 271 ☐ périodique	☐ contrôle	☐	☐ Art 87	☐ Art 278	☒ Unité de travail domestique
☐ Art 276 : renforcement	☐ Art 276bis : vente d'une unité d'habitation	☐	☐ Art 88	☐ Art	☒ Parties communes
			☐ Art	☐ Art	☒ Unité de travail

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur	EAN <u>541448965000539629</u> ☐ EAN non communiqué ☐ Compt. kWh non placé
	Compt. kWh n° : <u>479.883</u> Index jour : <u>1</u> nuit : <u>1</u> ☐ Compt. kWh exclusif nuit : Protection branchement (A) : ☐ 020 ☐ 025 ☐ 032 ☐ 040 ☒ 50 ☐ 063 ☐ 080 ☐ 100 n° : Index nuit :
Données installation	Conçue pour U _N : ☒ 230 V ☐ 3x230 V ☐ 3N400 V Type de prise de terre : Courant nominal maximum (A) : ☐ 020 ☐ 025 ☐ 032 ☐ 040 ☒ 50 ☐ 063 ☐ 080 ☐ 100 ☒ boucle de terre ☐ barres / piquets Câble d'alimentation tableau principal : <u>4</u> X <u>10</u> mm ² - Type : <u>Exv.B</u> ☐
Description installation	Dispositif diff. gén. : <u>6.3</u> A / <u>300</u> mA Nombre de tableaux : <u>1</u> Nombre de circuits terminaux : <u>21</u>
☒ Voir annexe(s)	

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

☒ Contacts dir.	☒ Contacts indir.	☒ Montage	☐ Appareils	☒ Matériel	☒ I>/section	☒ Schémas	☐ Contrôle bcl de défaut
☒ Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>6.9</u> Ω		☒ Isolement général : <u>3</u> MΩ		☒ Continuité de terre		☐ Test dispositif diff.	
Le dispositif différentiel général : ☐ était plombé ☒ a été plombé ☐ n'a pas été plombé ☐ ne peut pas être plombé							

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions Nouvelle installation	<u>Néant</u>
☒ Néant	
Infractions Installation existante	
☒ Néant	
Remarques	
☒ Néant	

Conclusion(s) :

☒ La nouvelle installation est conforme ☐ n'est pas conforme au RGIE.
☐ L'installation existante est conforme ☐ n'est pas conforme au RGIE.

Agent visiteur :

Nom : Drogmand Ph

Agent n° : 3754 Date : 15/10/2013

Annexe(s) : ☒ Schéma(s) de position : 4 ☒ Schéma(s) unifilaire(s) : 2 ☐

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
- Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
- Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.
- (*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

L'installation électrique doit être recontrôlée avant

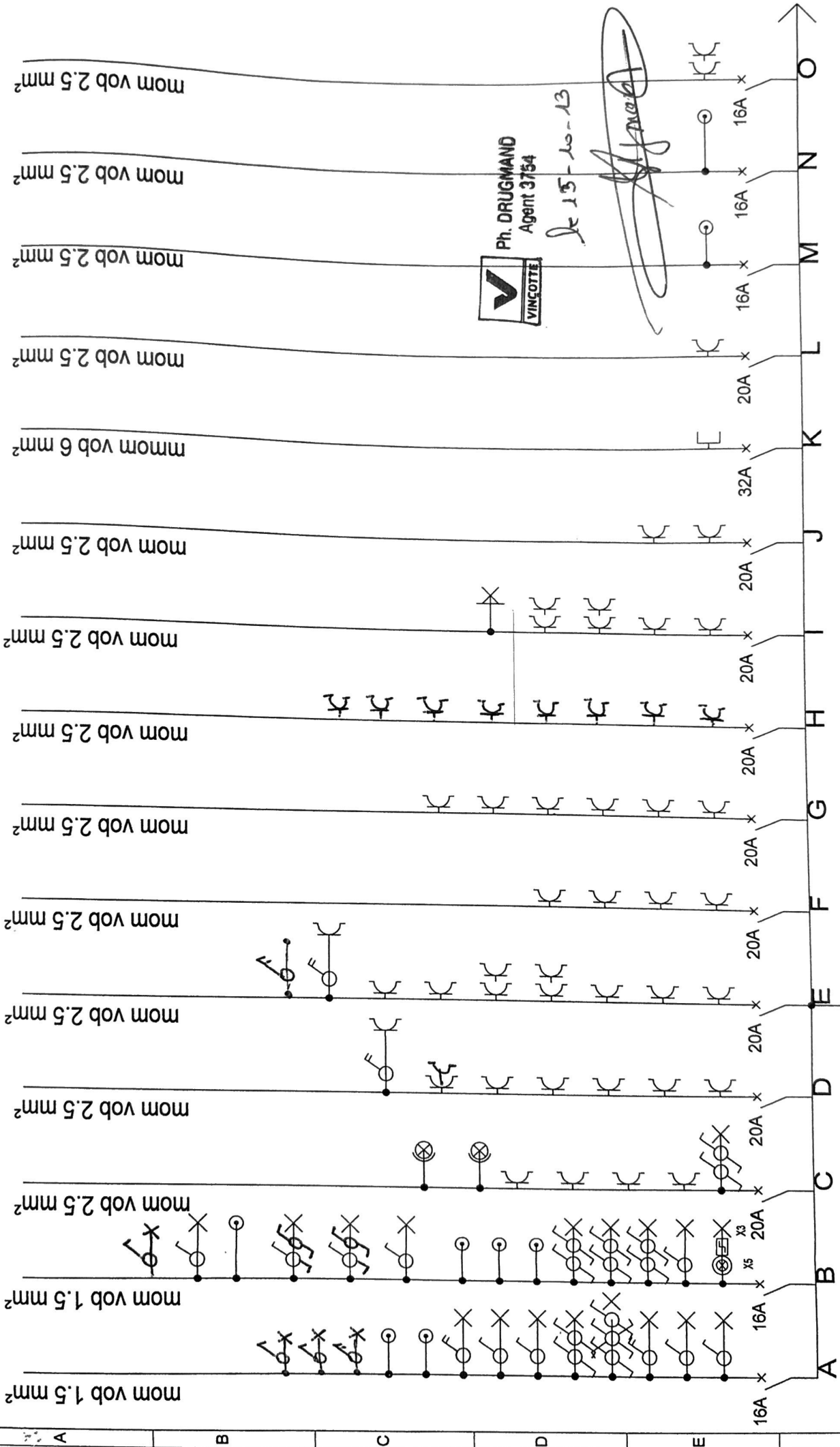
15/10/2013 (*)

☒ par le même organisme de contrôle.

Pour le Directeur Général : Signature

[Signature]

8 7 6 5 4 3 2 1



Ph. DRUGMAND
Agent 3754

le 15-10-13

[Signature]

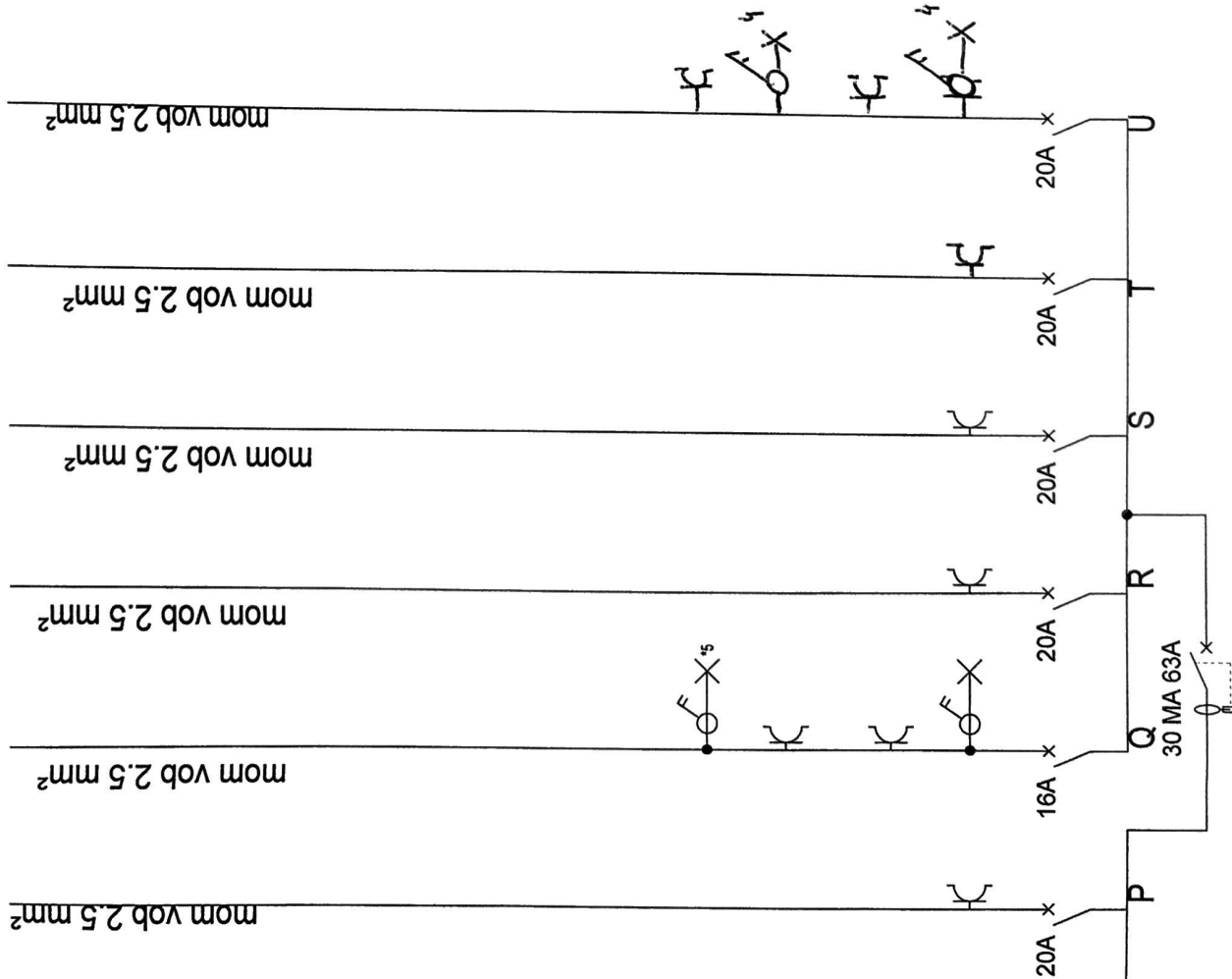
300 MA 63 A

Maison 10 D		Date dossier	
Avenue Dolez a ucle		10/10/13	
L.V.elec sprl		Date folio	
Blanco L		57/13	
Vérificateur		111 / 121	
Concepteur		Date	
L.V.elec sprl			
Réalisateur			
Blanco L			
Vérificateur			

Désignation du dossier

Désignation du folio

L.V.elec sprl
Blanco L 0495 877 929
Butera V 0495 309 584
L.V.A.0891 325 971

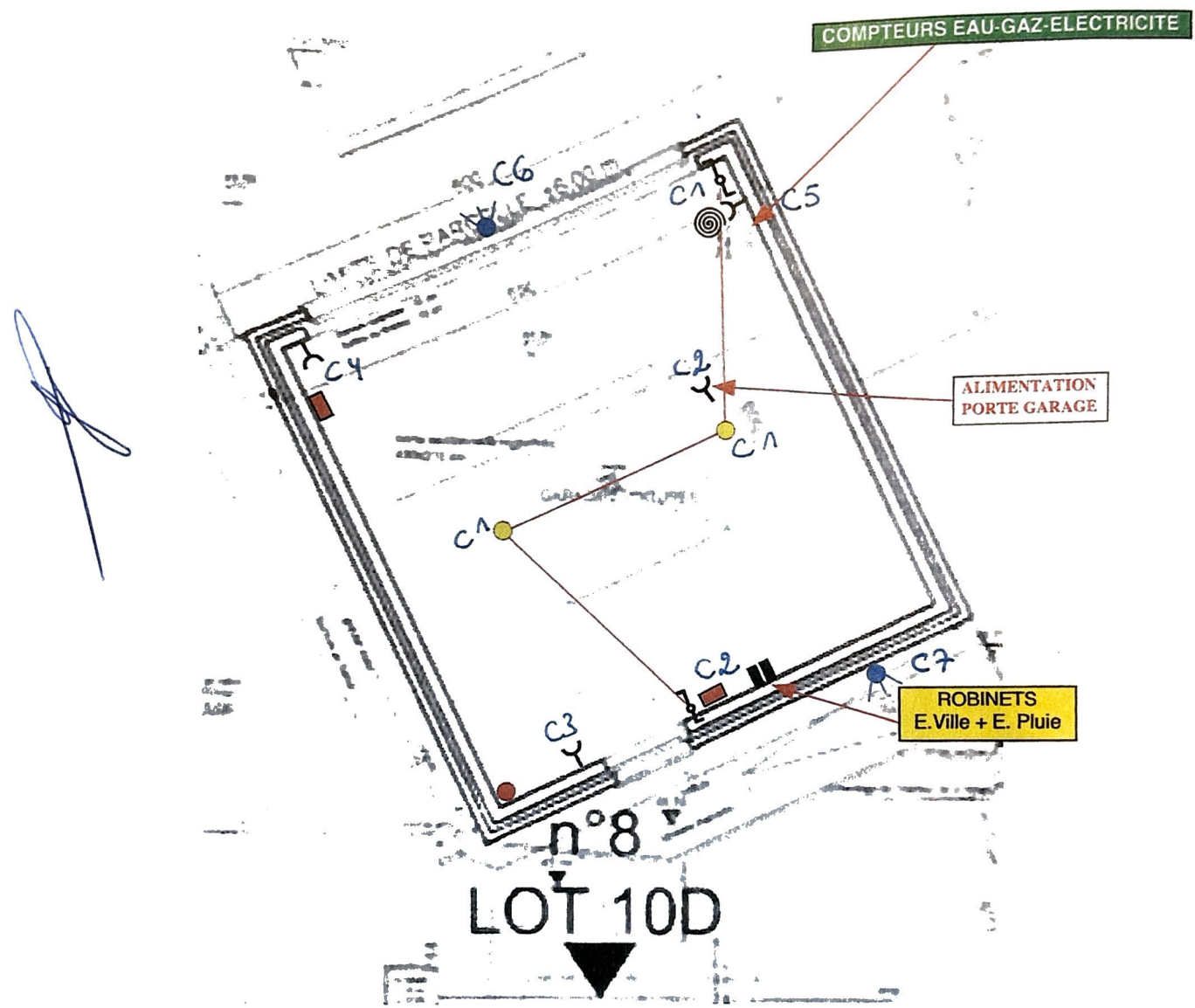


Ph. DRUGMAND
Agent 3754

le 15-10-13

[Signature]

L.V. elec sprl Bianco L 0499 325 971 Butera v 0499 325 971 T.V. A 0499 325 971		Maison 10 D		Date dossier 19/10/13	
Désignation du dossier		Désignation du folio		Date folio 5/7/13	
Concepteur L.V. elec sprl		Réalisateur Bianco L		Vérificateur	
Date		Modifications		112 / 124	



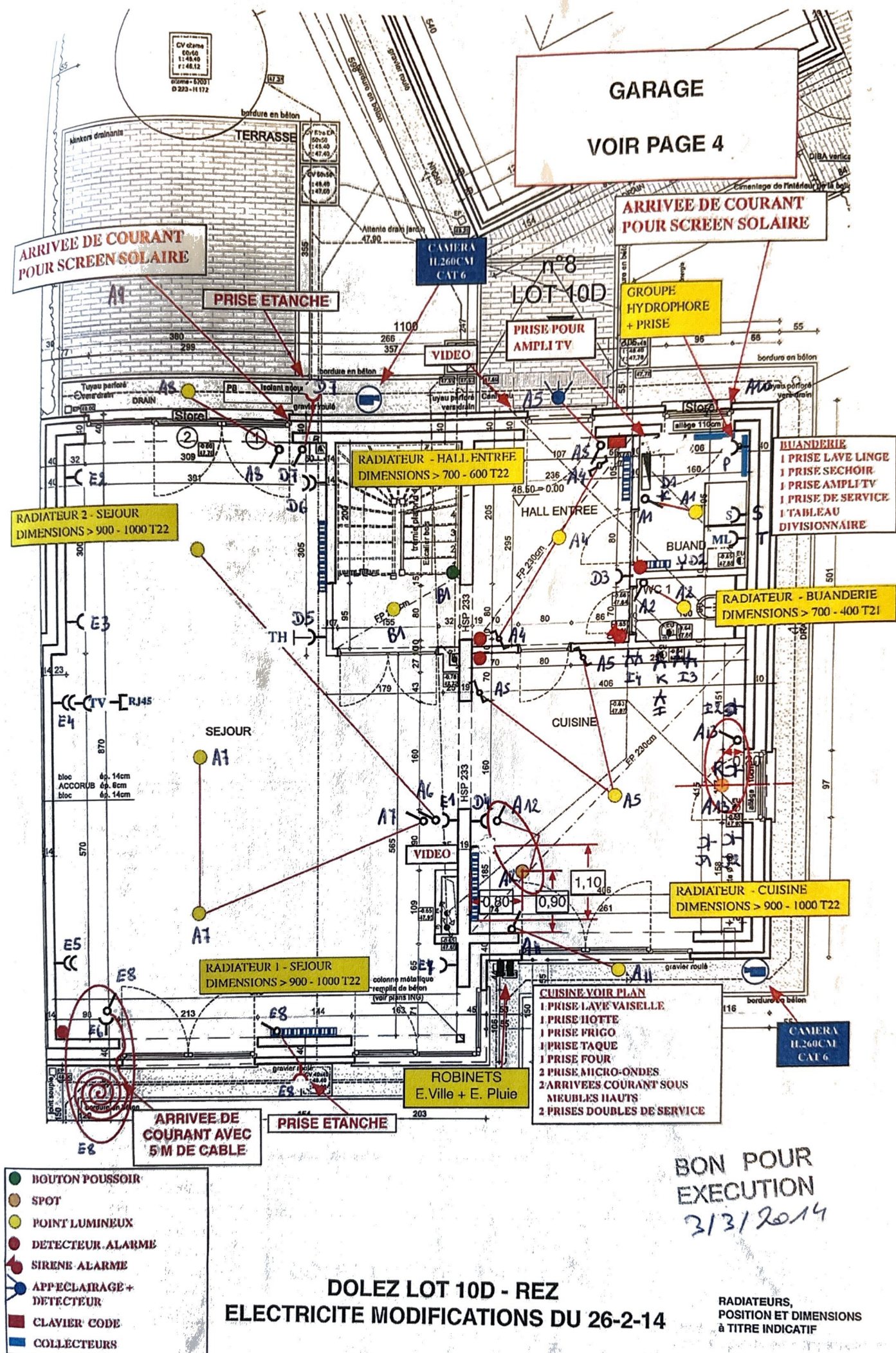
-  RESISTANCE SUR PRISE
-  BOUTON POUSSOIR
-  SPOT
-  POINT LUMINEUX
-  DETECTEUR ALARME
-  APP ECLAIRAGE + DETECTEUR
-  CLAVIER CODE



Ph. DRUGMAND
Agent 3754

**DOLEZ LOT 10D GARAGE
ELECTRICITE DE BASE
19/07/13**

RADIATEURS,
POSITION ET DIMENSIONS à TITRE INDICATIF



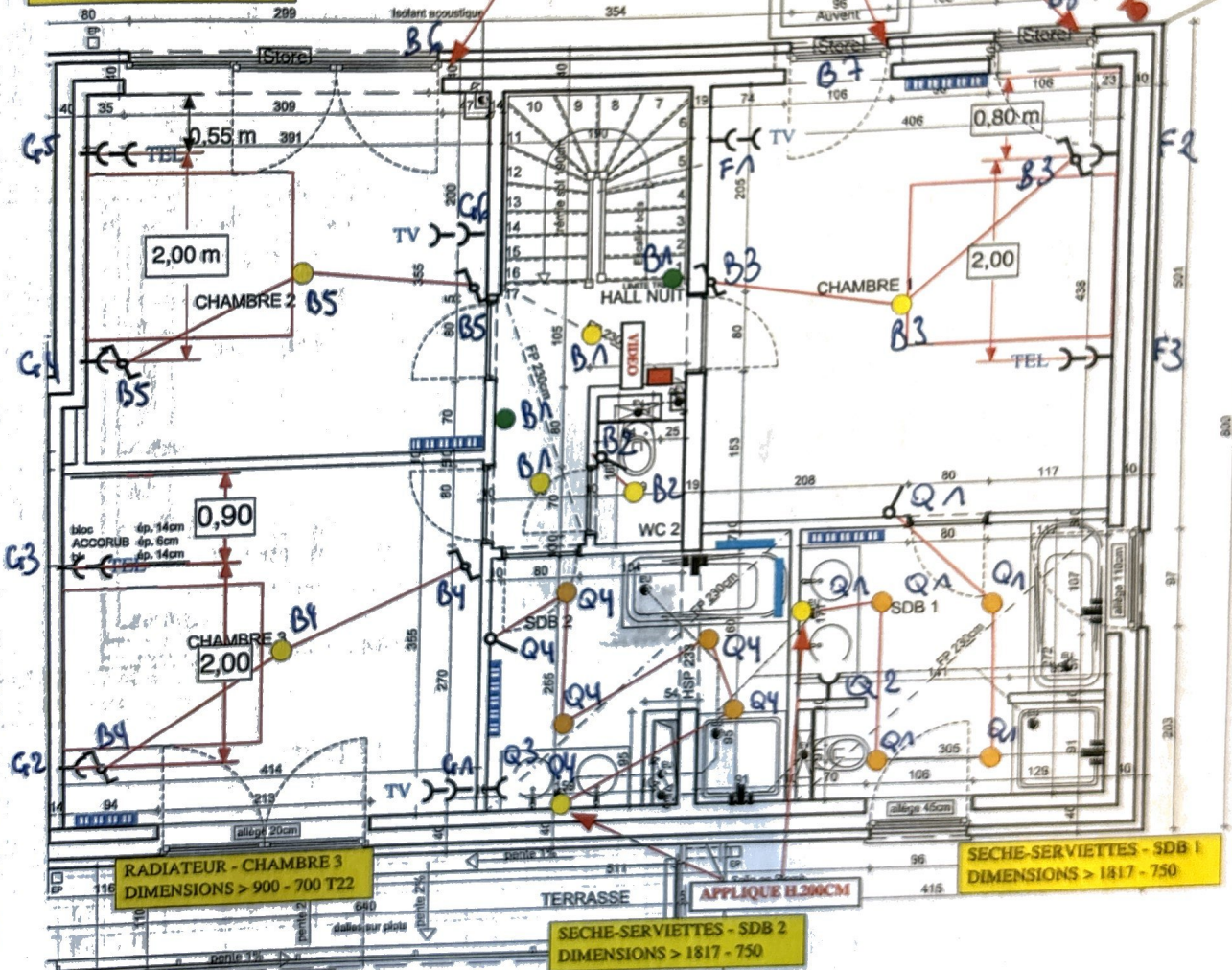
RADIATEUR - SDB 2
SECHE-SERVIETTE
DIMENSIONS > 1185 / 600

ARRIVEES DE COURANT
POUR SCREEN SOLAIRE

n°8
LOT 10D

RADIATEUR - CHAMBRE 2
DIMENSIONS > 900 - 700 T22

RADIATEUR - CHAMBRE 1
DIMENSIONS > 900 - 800 T22

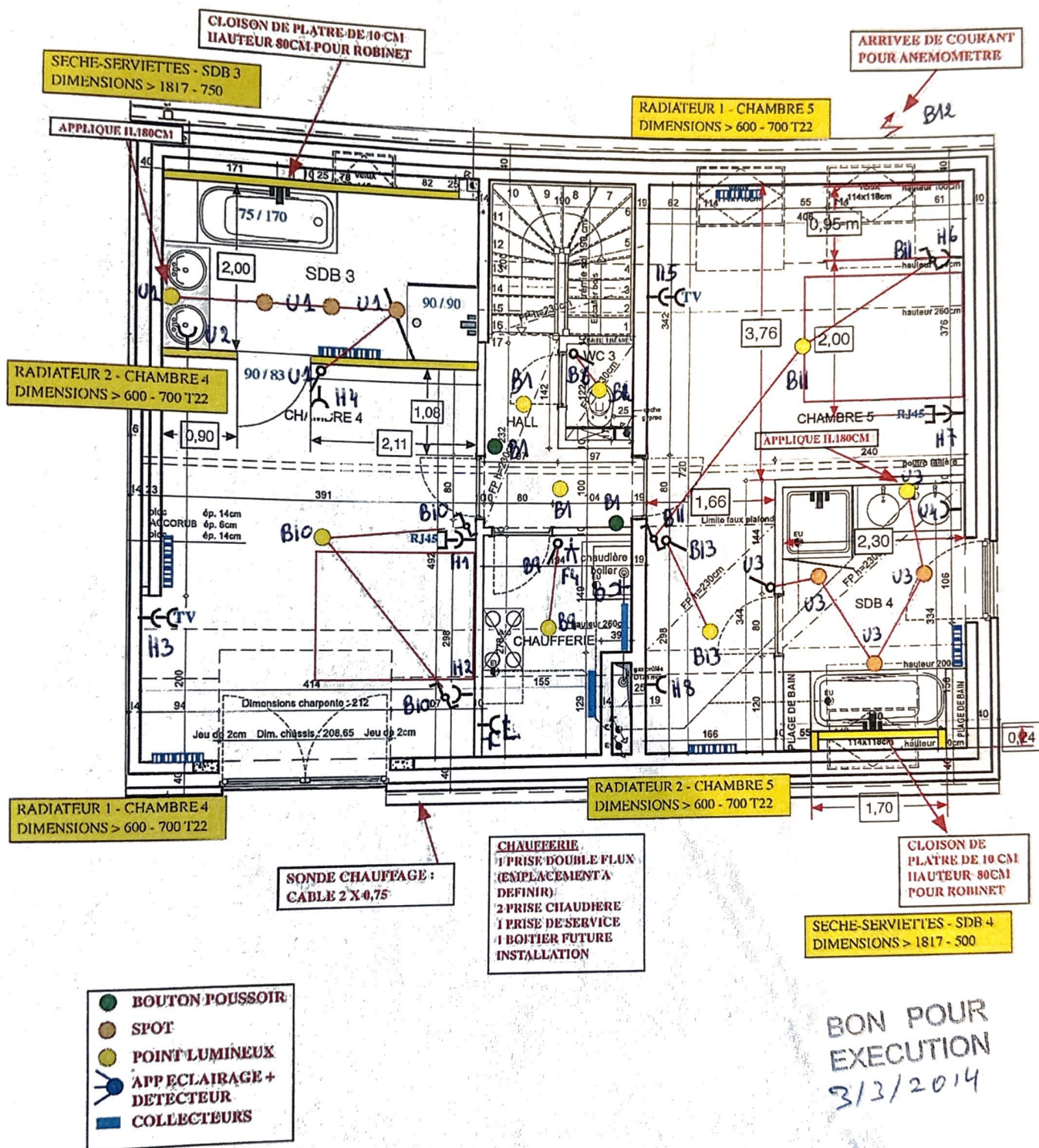


- BOUTON POUSSOIR
- SPOT
- POINT LUMINEUX
- DETECTEUR ALARME
- SIRENE ALARME
- APP ECLAIRAGE + DETECTEUR
- CLAVIER CODE
- COLLECTEURS

DOLEZ LOT 10D 1er ETAGE
ELECTRICITE DE BASE
19/07/13

VINCENT
R. DRUGMAND
agent 3754

RADIATEURS,
POSITION ET DIMENSIONS A TITRE INDICATIF



DOLEZ LOT 10D 2ème ETAGE
ELECTRICITE MODIFICATIONS DU 26-2-14